

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
(N° 2014 D 3378)

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres International pour l'acquisition de : **CABLE HTA. (N° 2014 D 3378)**
Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'appel d'offres.
Sous peine de rejet catégorique, les offres doivent parvenir à la STEG sous triples enveloppes cachetées par voie postale et recommandée ou par «Rapide-Poste» ou déposées au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) au plus tard le **Mardi 22 Juillet 2014 à 13H30** sous la forme suivante:
L'enveloppe extérieure doit porter uniquement l'adresse de la STEG, le n° d'appel d'offres, son libellé et la mention «ne pas ouvrir» au nom de:

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés
STEG - 38, Rue Kémal Ataturk BP 190 - Tunis 1080
APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2014 D 3378: CABLE HTA**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

Pour les soumissionnaires étrangers :

- * Un certificat de non-faillite, de non-redressement judiciaire, ou autre document équivalent prévu par le Droit du pays d'origine du soumissionnaire. **Ce document doit être approuvé par les services consulaires et diplomatiques tunisiens à l'étranger.**
- * Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

Pour les soumissionnaires locaux :

- * Un certificat d'origine attestant l'origine tunisienne du matériel (pour prétendre à la préférence nationale).
- * Un certificat d'affiliation à la CNSS.
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- * Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
- * Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).

NB : Les pièces annexes doivent être constituées à défaut d'original en copies certifiées conformes.

Les soumissionnaires (locaux et étrangers) doivent également accompagner leurs offres:

- * D'une déclaration sur l'honneur comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation (originale).
- * D'une garantie bancaire de soumission ayant un montant forfaitaire conformément au tableau ci-après:

Lot	Désignation	Montant de la caution de soumission (DT)
1	Câble 1 x 240 mm ² Alu - 10 kV	6 200
2	Câble 1 x 35 mm ² Cu - 15 kV	600
3	Câble 1 x 240 mm ² Alu - 15 kV	3 900
4	Câble 1 x 50 mm ² Alu - 30kv	32 000
5	Câble 1 x 240 mm ² Alu - 30kv	105 000

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce auprès de la Direction Distribution à l'adresse suivante:

**STEG-DDI / D. LOGISTIQUE / DP. APPRO. Bat. (G) 3ème étage,
STEG. 38 Rue Kémal Ataturk- Tunis Tél. 71. 341. 311 - Postes 4190 - Fax: 71.349.981**

Le délai de validité des offres doit être de **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Mardi 22 Juillet 2014 à 13H30**.

Les intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de soixante dix dinars (**70 DT**) en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la STB: **CCB- STEG : 10 40 41 00-009280378859**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de l'Appel d'Offres dans votre virement.

NB : Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique. Elle aura lieu le **Mercredi 23 Juillet 2014** à partir de **9H30** à la salle de réunion du bâtiment «G» au 3^{ème} étage.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.